

*Mardi 7 Mars - 16h15 – 17h30*

*A l'école élémentaire La Maurelle*

*GALLARGUES LE MONTUEUX*

# TAP Citoyenneté

---

**Etaient présents :** Emma Granier, Juliette Foucart, Fanny Nadal, Eléanore Compère, Liu-Li Besançon et Julien Boubal, Noan Ortega, Noa Dupuis, Julien Delcoustal, Paolo Aschieri

Cédric Boccanfuso

**Procuration :** *Morgane Poupart à Fanny Nadal,*

**Excusé :** *Maxence Giraud*

---

## Retour sur le conseil municipal :

### **Proposition I : Repeindre les lignes du terrain de sport dans la cour de l'école**

Gaëtan Roché (adjoint aux voiries et cadre de vie) que les lignes allaient être retracées lors du prêt du véhicule qui trace les routes.

Il y aura des zones calmes et des zones sportives délimitées. Comme leur nom l'indique les zones sportives sont destinées à s'agiter, courir, jouer et les zones calmes sont plus destinées à parler, à faire des jeux calme...

### **Proposition II : Installer une boîte à idée**

Françoise Arrazat (adjointe à l'éducation) a répondu favorablement et a demandé de désigner des responsables qui conserveraient les clés et seraient chargés de vider la boîte à idée. Morgane et Paolo se sont proposés pour être responsable des clés et de la gestion des idées déposées dans l'attente de les traiter en TAP.

### **Proposition III : Installation d'une fontaine à eau**

Des devis seront étudiés pour l'installation et le coût du matériel.

### **Proposition IV : Créer un concours The Voice Kids + Proposition : Organisation d'une fête des enfants.**

Magali Belda (adjointe à la culture) est d'accord pour aider à cette organisation. Elle souhaite que les enfants travaillent sur **un règlement pour ce concours de talent** et propose une date.

### **Proposition V : Créer un journal sur l'actu vu par les enfants**

Laurence Fauquet (adjointe à la communication) Une page dans le M@gazine a été créée elle sera complétée chaque trimestre par les propositions du CME ainsi qu'une page dans le site internet de la commune.

### **Proposition VII : Communiquer avec les Ados**

Laurence Fauquet (Adjointe au social) a rencontré M.Blaise (proviseur du collège) nous serons invité par le conseil des collégiens à assister à une réunion ou à communiquer par email. Il faut pour cela créer des questions que nous souhaitons leur poser. Cette rencontre est très attendue par les jeunes élus.

### **Proposition VIII : Rencontre inter-générationnelle**

Laurence Fauquet (adjointe au social) Propose de participer à l'organisation de la semaine bleue qui pourrait s'orienter vers les technologies. Création d'un théâtre débat à organiser, des contacts sont en cours.

### **Proposition IX : Créer un cross**

Ian Cambou (délégué au sport) La foulée des 2 clôchers est une course nature qui ressemble à un cross. Elle est cette année organisée à Gallargues le Jeudi 25 Mai (et une année sur deux à Aigues-vives). Une course spéciale enfant est organisée vous pouvez voir l'information sur le site internet de la mairie (mairie-gallargues.fr)

L'information sera diffusée dans les cahiers de liaison des élèves de 'école pour qu'ils puissent s'inscrire.

## **Travaux à faire :**

### **Faire un règlement pour le concours de talent :**

Le règlement doit comporter les mentions suivantes :

- **Le nom du concours :**

Gallargues a un incroyable talent ... à creuser car trop proche de l'original..

- **Le nom et les coordonnées de l'organisateur :**

Mairie de Gallargues et le Conseil municipal des enfants de Gallargues le Montueux

- **Le règlement doit préciser les points suivants :**

- **Qui est autorisé à participer au jeu :**

- **Il est considéré que les enfants de CP seront les plus jeunes à participer car avant cela c'est difficile pour comprendre la compétition.**

- **S'il existe ou non des catégories d'âge ou de discipline**

**Des catégories d'âges seront présentes**

les primaires (CP au CM2)

les collégiens (6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>)

les lycéens (2de à Terminales)

les adultes

**Les disciplines seront toutes acceptées si elles sont organisables en termes de moyens disponibles.**

- **Quelles sont les dates et heures de début et de fin du jeu-concours ?**

La date retenue se situe vers Mi-juin avec une préférence pour un samedi soir considérant qu'un maximum de personnes seraient disponibles.

- **Où est-ce que cela se déroulera ?**  
Les jeunes élus proposent les arènes
- **A quelle date le tirage au sort aura-t-il lieu ?**  
La proclamation des résultats se fera le soir même après la compétition
- **Quelle est la démarche à suivre pour participer au jeu-concours ?**  
L'inscription se fera après approbation du règlement soit sur papier avec un bulletin d'inscription soit par internet sur le site internet de la commune.  
Le nombre de candidat peut être limité par catégorie afin de faciliter le passage de chacun.  
Les premiers inscrits seraient alors les premiers sélectionnés. Aucune sélection « artistique » n'est prévue.
- **Quelles en sont les règles ?**
  - **durée des prestations ? La prestation doit durer 3mn tout au plus**
  - **liste des prestations acceptées et refusées**
- **Quels sont les lots à gagner ?** Les jeunes élus proposent des bouquets de fleur, des médailles, coupes ou encore des repas dans les restaurants du village.
- **Comment le gagnant sera-t-il désigné : choix d'un jury ?** Si l'on est jury on ne peut pas participer. Le jury ( 6 personnes) offre une note de 0 à 10 à chaque candidat et le vote du public (qui pourra voter par internet) comptera pour une note moyenne en plus de celles du jury.

Il est **interdit de** :

- Faire gagner des sommes d'argent
- Faire gagner des bons de réductions
- Demander à un gagnant d'exposer des frais pour prendre possession ou jouir de son lot
- Modifier les lots à la baisse en cours de jeu